



Le 30 janvier 2020

225, Av. Saint Exupéry
06210 MANDELIEU

Monsieur Sébastien LEROY Maire de Mandelieu-La Napoule
Monsieur Alain RAMY Vice- Président de la CACPL
Mairie de Mandelieu
06210 MANDELIEU-LA NAPOULE

Objet : Inondations 2015-2019 LE RIOU DE L'ARGENTIERE

Recommandée avec A.R.

Monsieur le Maire, Monsieur le Vice-Président,

Nous avons bien reçu le 29 janvier, le courrier que vous nous aviez promis, mais nous avons été déçus car nous nous attendions à un compte rendu précis et documenté de notre réunion du 9 janvier dernier. Nous avons entendu les nouvelles prescriptions mais nous n'avons reçu aucun nouveau document, ni confirmation de nos demandes.

Pour vous aider dans vos démarches, nous vous avons laissé un document rassemblant nos observations (photos et plans sommaires) ainsi que nos documents contractuels. Sur votre demande nous vous avons transmis, le jour même, les plans de rehausse des aérations, demandés par votre bureau d'étude.

Par la présente **nous vous confirmons le choix de ces solutions techniques**, mais en retour nous aimerions recevoir un compte rendu de notre réunion avec les données et explications de ces nouvelles « solutions techniques », ce que malheureusement à ce jour nous n'avons pas.

Par ailleurs, nous vous rappelons notre demande d'organiser avec vos services techniques, une réunion pour une action coordonnée dans le but d'optimiser l'efficacité d'évacuation des réseaux d'eaux pluviales et de renforcer la protection de notre copropriété et des copropriétés de l'allée Jacques Cartier.

Dans l'attente d'une date de réunion,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Vice-Président, l'expression de nos sentiments distingués.

La Présidente du Conseil Syndical :

Le Syndic :

Anne Marie RODOT

Jean Paul BLAZY

P.J. : Extrait du procès-verbal de notre dernier Conseil Syndical du 13 janvier 2020